



SYNDICAT CULTURE SPORT LOISIRS MAINTENON-PIERRES

RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2021

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) établisse un rapport annuel retraçant l'activité de l'établissement au cours de l'année précédente, qui doit être adressé à chaque maire des communes membres.

SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Présentation du Syndicat
- Présentation du comité syndical
- Composition Bureau 2021
- Les infrastructures du Syndicat
- Les associations
- Les écoles
- Planning des installations sportives
- Ressources du Syndicat
- Participation Communes
- Participation CCPEDIF
- Participation locations
- Bilan financier 2021
 - BP Investissement – Dépenses – Recettes
 - BP Fonctionnement – Dépenses – Recettes
 - CA Investissement – Dépenses – Recettes
 - CA Fonctionnement – Dépenses - Recettes
- Travaux 2021
- Délibérations 2021

Le mot du Président

- L'année 2021 s'est déroulée dans un contexte sanitaire et politique contrarié par la deuxième année de pandémie de COVID-19.
- Les activités associatives, sportives et culturelles ont été suspendues pour répondre aux obligations gouvernementales. Néanmoins, le Syndicat a mis en place toutes les mesures nécessaires pour garantir le maintien de ces activités tout au long de l'année.
- Pour autant, en dépit de ces circonstances compliquées, le comité syndical a fait appel à une assistance à maîtrise d'œuvre pour envisager un nouveau complexe tennistique. Ce projet pourrait prendre effet pour 2023. Tous les paramètres seront étudiés pour définir un projet correspondant à l'enveloppe budgétaire du Syndicat et aux besoins des utilisateurs.
- Par ailleurs, afin de se mettre en conformité, le comité syndical a mis en place des défibrillateurs au stade Louis ROCHE et dans la salle Maurice LEBLOND. Ces dispositifs sont répertoriés et géolocalisables sur les sites officiels agréés par le ministère de la santé.
- De plus, pour garantir la sécurité sur le site de la Laiterie où sont implantés les salles de sport, le centre culturel de la maison des associations et les bureaux du secrétariat du Syndicat, le comité syndical a installé des caméras de surveillance. Ce dispositif assure une vidéo-surveillance permanente sur le site complet grâce à 6 caméras.
- Fiers de l'ensemble des structures mises à disposition mais conscients des besoins et des contraintes techniques et financières qui en découlent, les membres du comité œuvrent pour apporter les meilleures conditions d'utilisation des installations culturelles et sportives dont il a la charge.

Le Président
Jean-Luc BREMARD



Présentation du Syndicat

Le Syndicat Culture Sport Loisirs, créé par les communes de Maintenon (4454 hbts) et de Pierres (2826 hbts), a pour vocation d'assurer une politique commune dans le domaine des activités sportives, socioculturelles et de loisirs pour doter le territoire de Maintenon-Pierres de moyens matériels et techniques permettant de répondre aux besoins des associations locales relatifs aux dites activités et aux scolaires.

Le siège est établi au 45 rue René et Jean Lefèvre à Pierres

Pour assurer ses missions, le Syndicat dispose de quatre agents :

- * 1 agent administratif
- * 3 agents des services techniques

- La secrétaire occupe un poste à temps partiel de 20 heures hebdomadaires et est chargée de tous les travaux administratifs.
- Les agents des services techniques effectuent en plus de l'entretien des installations, des astreintes chaque semaine à l'exception de l'agent à temps partiel.

Le Syndicat possède un parc de matériel technique nécessaire à l'exploitation et la maintenance de son patrimoine, pour en assurer sa mission.

Les agents du Syndicat sont chargés :

- * d'assurer la sécurité des personnes et des biens,
- * de veiller au bon fonctionnement des installations,
- * de procéder aux petites réparations si nécessaire,
- * de l'entretien des extérieurs et des espaces verts,
- * de la propreté de toutes les installations du site,

Selon les directives du Président du Syndicat ou des Vice-Présidents et en fonction des diverses demandes associatives.

Le Syndicat a également en charge, par le biais d'une convention, l'entretien et le gardiennage du gymnase Hélène Boucher appartenant à la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France.

Présentation du comité syndical

Le comité syndical est composé des délégués des mairies de Pierres et Maintenon à raison 6 délégués titulaires et 1 suppléant pour Pierres et 9 délégués titulaires et 1 suppléant pour Maintenon.

Le bureau du Syndicat se compose de 6 membres dont un Président et un ou plusieurs Vice-présidents.

Composition du comité du 2020/2026

Délégués de Maintenon :

TITULAIRE

M. AYADASSEN
M. BREMARD
Mme BRESSON
Mme CHENARD
M. CHERTIER
Mme JEHANNET
M. LAFORGE
M. LEFEBVRE
M. MIELLE

SUPPLEANT

Mme PAWLOWSKY

Délégués de Pierres :

TITULAIRES

M. CRASSIN
M. CRETON
M. GALA
M. MORIN
Mme ROUX
Mme TERRIER

SUPPLEANT

Mme PERCHERON

Composition Bureau 2021

- **Président** – M. BREMARD
- **Vice-présidents**
 - M. MORIN délégué aux finances
 - M. CRETON délégué aux travaux et au service technique
 - M. MIELLE délégué à la communication et aux relations avec les usagers et les Collectivités
- **Membres du Bureau**
 - M. LAFORGE
 - MME TERRIER
- **Commissions Finances et travaux**
 - M. AYADASSEN
 - M. GALA
- **Commission Appel d'Offres**
 - *Titulaires* : M. MORIN – M. CRETON – M. AYADASSEN
M. MIELLE – MME CHENARD
 - *Suppléants* : M. CRASSIN – MME TERRIER –
M. CHERTIER – MME BRESSON – M. LAFORGE



Délégués MAINTENON

Président



Désiré
AYADASSEN



Jean-Luc
BREMARD



Nicole
BRESSON



Francette
CHENARD



Benjamin
CHERTIER



Pierrette
JEHANNET



Thomas
LAFORGE

Membre du
Bureau



Jean-Baptiste
LEFEBVRE



Antoine
MIELLE
Vice-président
communication



Giséla
PAWLOWSKI
Suppléante

Délégués PIERRES

Vice-président
Travaux et
service technique



Gérard
CRASSIN



Michel
CRETON



Jean-Louis
GALA



Daniel
MORIN
Vice-président
Finances



Clotilde
PERCHERON
Suppléante



Carine
ROUX



Isabelle
TERRIER

Membre du Bureau

Les infrastructures du Syndicat

✓ Installations sportives

Le syndicat gère les installations sportives qui se composent :

- Stade Louis ROCHE proposant 1 terrain foot synthétique – 1 terrain gazon dit « terrain d'honneur » – 1 terrain d'entraînement et un club house
- Le complexe tennistique proposant 1 court couvert - 2 courts extérieurs – 1 court baby et un club house
- Un terrain de pétanque
- Un club House de l'ESMP Cyclisme
- Un skate-park
- Le gymnase Pierre PETIOT offrant 1 salle de tennis de table et 1 dojo
- L'espace LESOUDIER accordant 2 salles de danse
- Le syndicat a également, par convention, l'entretien et le gardiennage de la salle Hélène BOUCHER, gymnase appartenant à la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France

✓ Installations culturelles et associatives

Le syndicat met également à disposition des associations des salles permettant des activités créatives et culturelles.

- Maison des associations offrant 5 salles dont 1 dédiée gracieusement à l'hébergement du secrétariat du CCLER
- Salle polyvalente Maurice LEBLOND pouvant accueillir jusqu'à 350 personnes
- L'observatoire de Boisricheux situé à Pierres

Les agents du Syndicat

Depuis le 1^{er} janvier 2021, suite au départ à la retraite de 2 agents au 31 décembre 2020, le Syndicat emploie 3 agents techniques et 1 agent administratif.

En effet, compte tenu de la suppression d'un poste au 31/12/2020, le service technique se compose de 3 agents technique, chacun référent sur une structure spécifique, pour garantir l'entretien et le bon fonctionnement de chacune d'elles.

De plus, suite à la mutualisation des services administratifs du Syndicat Culture Sport Loisirs et du Syndicat Intercommunal des Gymnases du Collège de Maintenon au 1^{er} janvier 2021, le temps de travail du poste de la secrétaire a été réduit à 20 heures hebdomadaires.

Ces mesures ont permis de baisser considérablement les dépenses liées aux charges de personnel. Pour autant, une réorganisation a été nécessaire pour maintenir le bon fonctionnement des services.

Par ailleurs, les agents technique sont tenus d'accomplir une semaine d'astreinte qui les oblige tous les jours à ouvrir le site à 7h et le fermer à 22h45. Cette période d'astreinte permet, en cas d'urgence, de garantir une intervention dans les 30 minutes suivant la demande.

Les horaires des agents sont :

Service technique :

- 2 agents : 7h – 12h / 12h45 – 14h45
- 1 agent : 7h30 – 12h / 12h45 – 15h15

Service administratif

- 1 agent : *Lundi 8h30 – 12h30*
Mercredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 16h30
Jedi : 13h30 – 16h30
Vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 15h30

Les associations

Le syndicat met à disposition ses structures aux associations domiciliées sur le territoire de Maintenon et Pierres.

Cette mise à disposition se fait par le biais d'une convention d'utilisation déterminant les conditions et les créneaux attribués pour une année scolaire.

Les associations utilisatrices sont :

- ESMP Aïkido
- ESMP Athlétisme
- ESMP Badminton
- ESMP Cyclisme
- ESMP Danse
- ESMP Foot
- ESMP Gym volontaire adulte
- ESMP Gym volontaire Enfant
- ESMP Judo
- ESMP Karaté
- ESMP Sarbacane
- ESMP Tennis
- ESMP Tennis de table
- ESMP Twirling
- AMAP (*Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne*)
- Ballet Fusion
- Bulle d'éveil
- CCLER (*Club Culturel de Loisirs d'Expression et de Récréation*)
- CUTL (*Centre Universitaire du Temps Libre*)
- 2.3.4. Dansez
- La Bande LA DO RE
- Les resto du cœur
- Magic Friends
- Musique en Herbe
- Natural Danse
- RAM (*Relais Assistante Maternelle de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France*)
- Yogarts

Les écoles

Les installations sportives sont également mises à disposition des écoles de Maintenon et de Pierres

- La clé des champs – Pierres
- Le Guereau – Maintenon
- Collin d'Harleville - Maintenon
- Lycée Françoise d'Aubigné – Maintenon
- L'école de musique de Maintenon – L'espace Musical
- Le collège Jean Racine de Maintenon

Chaque année, une convention de mise à disposition est signée pour l'année scolaire, stipulant les conditions d'utilisation des structures.

Le Lycée Françoise d'Aubigné est facturé selon les termes de la convention annuelle déterminant les conditions d'utilisation et les modalités de facturation correspondante. Celle-ci est établit en fonction de l'utilisation des installations sportives et d'un montant fixé chaque année par le conseil départemental



Planning des installations sportives

PLANNING SALLES DE SPORT - STADE - 2021-2022

Espace Lesoudier - Salle Coquelicot

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
LUNDI		CUTL Stretching/Gym					CCLER Stretching					CCLER Stretching					
MARDI											Natural Danse						
MERCREDI		Ballet Fusion										ESMP Gym					
JEUDI		CCLER Stretching								CUTL Yoga	Ballet Fusion						
VENDREDI		CUTL Gym									ESMP Karaté						
SAMEDI			ESMP Danse														
DIMANCHE			ESMP Danse														

Espace Lesoudier - Salle Bouton d'Or

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
LUNDI		Yogarts						Yogarts					Yogarts			
MARDI		Bulle d'éveil										Yogarts				
MERCREDI												Yogarts				
JEUDI		Bulle d'éveil												La Bande LA DORE		
VENDREDI		Bulle d'éveil									Ballet Fusion					
SAMEDI		Ballet Fusion														
DIMANCHE																

Salle Petlot - Arts Martiaux -

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
LUNDI		RAM - Semaines PARES hors vacances Bulle d'éveil - semaines IMPAIRES				Ecole Pierres		Lycée d'Aubigné			ESMP Karaté					
MARDI		ESMP Gym Adultes					Collin d'Harleville		Lycée d'Aubigné		ESMP Judo					
MERCREDI		Lycée d'Aubigné								ESMP Karaté						
JEUDI		Lycée d'Aubigné					Lycée d'Aubigné				ESMP AIKIDO					
VENDREDI		ESMP Gym Adultes				Collin d'Harleville				ESMP Judo						
SAMEDI		ESMP Gym Enfants		ESMP AIKIDO		ESMP Karaté			ESMP Judo		ESMP Karaté					
DIMANCHE		ESMP AIKIDO														

Salle Petlot - Tennis de Table -

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
LUNDI		Lycée d'Aubigné					Lycée d'Aubigné					2-3-4 Dansez				
MARDI		Lycée d'Aubigné									ESMP tennis de table					
MERCREDI		Lycée d'Aubigné		ESMP Foot Baby						Cadense Star		SARBACANE				
JEUDI		Lycée d'Aubigné					Lycée d'Aubigné				ESMP tennis de table					
VENDREDI											Cadense star		ESMP tennis de table			
SAMEDI		ESMP Tennis de table														
DIMANCHE		ESMP tennis de table														

STADE

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
LUNDI		Lycée d'Aubigné					Lycée d'Aubigné			ESMP Foot						
MARDI		Lycée d'Aubigné					Lycée d'Aubigné Collin d'Harleville			ESMP Foot						
MERCREDI		Lycée d'Aubigné		ESMP Foot												
JEUDI		Lycée d'Aubigné					Lycée d'Aubigné			ESMP Foot						
VENDREDI						Collin d'Harleville			ESMP Foot							
SAMEDI		ESMP Foot														
DIMANCHE		ESMP Foot														

PISTE ATHLETISME

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
LUNDI		Lycée d'Aubigné					Lycée d'Aubigné			ESMP Athlétisme						
MARDI		Lycée d'Aubigné					Lycée d'Aubigné Collin d'Harleville			ESMP Athlétisme						
MERCREDI		ESMP Athlé/Lycée d'Aubigné								ESMP Athlétisme						
JEUDI		Lycée d'Aubigné					Lycée d'Aubigné			ESMP Athlétisme						
VENDREDI						Collin d'Harleville			ESMP Athlétisme							
SAMEDI		ESMP Athlétisme														
DIMANCHE		ESMP Athlétisme														



RAPPORT BUDGETAIRE



Ressources du Syndicat

- Le Syndicat assure le fonctionnement ainsi que les investissements liés aux installations culturelles et sportives sur les communes de Maintenon et Pierres.
- Chaque année, le budget est établi en fonction des différentes participations financières annuelles telles que :
 - ✓ Participation des communes : Versée par les communes membres – Maintenon et Pierres - établie en fonction du nombre d'habitants par commune et d'un taux déterminé par le comité syndical
 - ✓ Participation de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France versée au titre de la convention d'entretien et de gardiennage de la salle Hélène BOUCHER
 - ✓ Participation financière du Lycée Françoise D'AUBIGNE facturée selon la convention d'utilisation annuelle des installations sportives du Syndicat
 - ✓ Facturation des locations des différentes salles et structures sportives en fonction des tarifs déterminés par le comité syndical

Participation des communes

Le montant de la participation des communes est calculée au prorata du nombre d'habitants par commune.

Le taux est voté chaque année en comité syndical en fonction des besoins budgétaires annuels.

En raison de la fermeture des structures, imposées par les autorités sanitaires pour pallier la pandémie de COVID-19, et faute de loyers, le Syndicat a dû adopter une participation exceptionnelle afin de couvrir les dépenses engagées et maintenir l'équilibre budgétaire. Une participation exceptionnelle de 6 € par habitant a donc été votée en juillet 2020.

Montant participations annuelles

	2018		2019		2020		2020 participation exceptionnelle		2021	
	Nbre habitants	Montant	Nbre habitants	Montant	Nbre habitants	Montant	Nbre habitants	Montant	Nbre habitants	Montant
Maintenon	4 403	51,30 €	4 352	54,30 €	4 371	54,30 €	4 371	6,00 €	4 454	55,00 €
Pierres	2 865		2 843		2 854		2 854		2 826	

■ maintenon ■ Pierres



Participation CCPEDIF

La salle Hélène BOUCHER, propriété de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France est implantée sur le site de la Laiterie appartenant au Syndicat Culture Sport Loisirs Maintenon-Pierres.

De ce fait, une convention est mise en place pour garantir les services d'entretien et de gardiennage de la dite salle. Cette convention stipule les missions et les modalités de facturation de la prestation.



Participations LOCATIONS

Le Syndicat perçoit des loyers sur les différentes locations de salles ou les installations sportives.

■ Location Salles ■ Facturation Lycée d'Aubigné

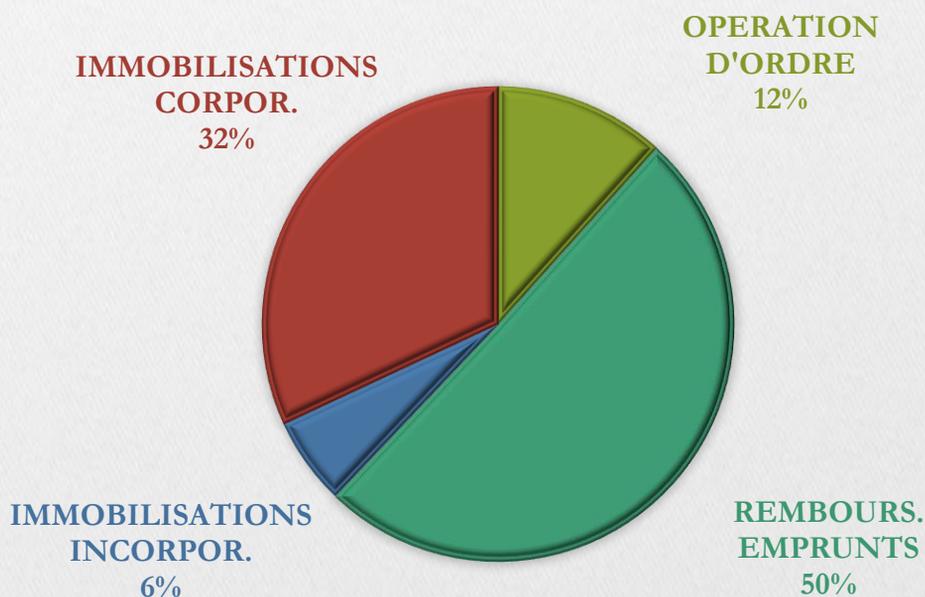


BILAN FINANCIER

BP - Investissement

Section Dépenses

OPERATION D'ORDRE	45 775,17 €
REMBOURS. EMPRUNTS	197 000,00 €
IMMOBILISATIONS INCORPOR.	23 450,00 €
IMMOBILISATIONS CORPOR.	124 750,21 €
TOTAL SECTION	390 975,38 €

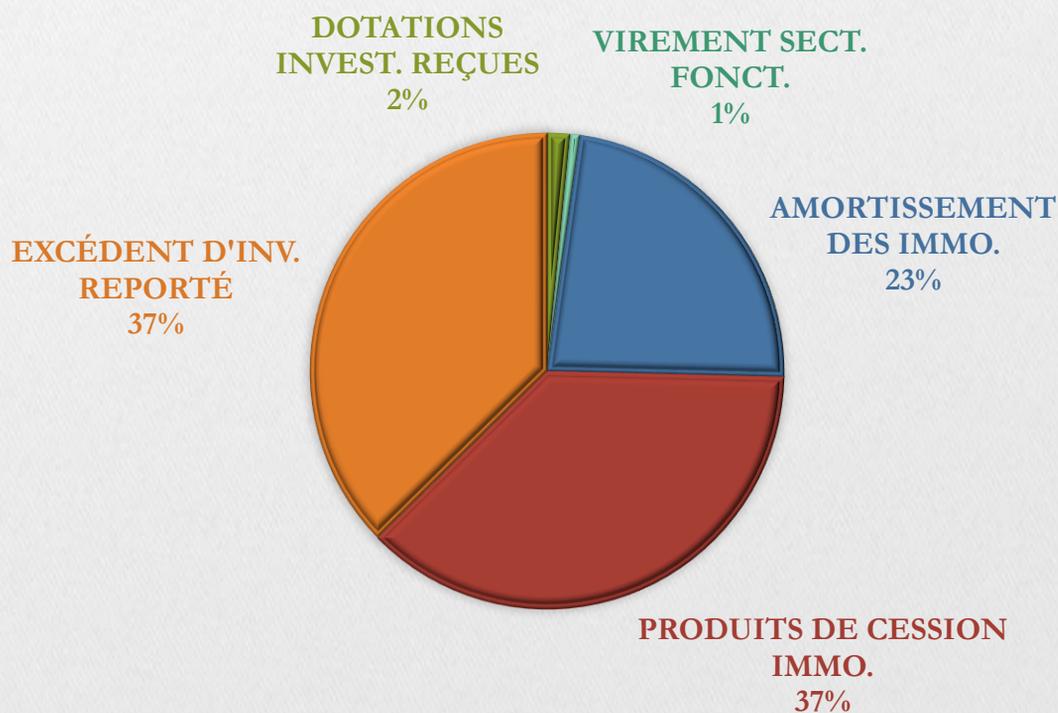


BILAN FINANCIER

BP - Investissement

Section Recettes

	BP 2021
DOTATIONS INVEST. REÇUES	7 294,00 €
VIREMENT SECT. FONCT.	3 100,00 €
AMORTISSEMENT DES IMMO.	108 711,86 €
PRODUITS DE CESSON IMMO.	175 000,00 €
RECETTES DE L'EXERCICE	96 869,52 €
EXCÉDENT D'INV. REPORTÉ	175 223,64 €
TOTAL RECETTES 2021	390 975,38 €

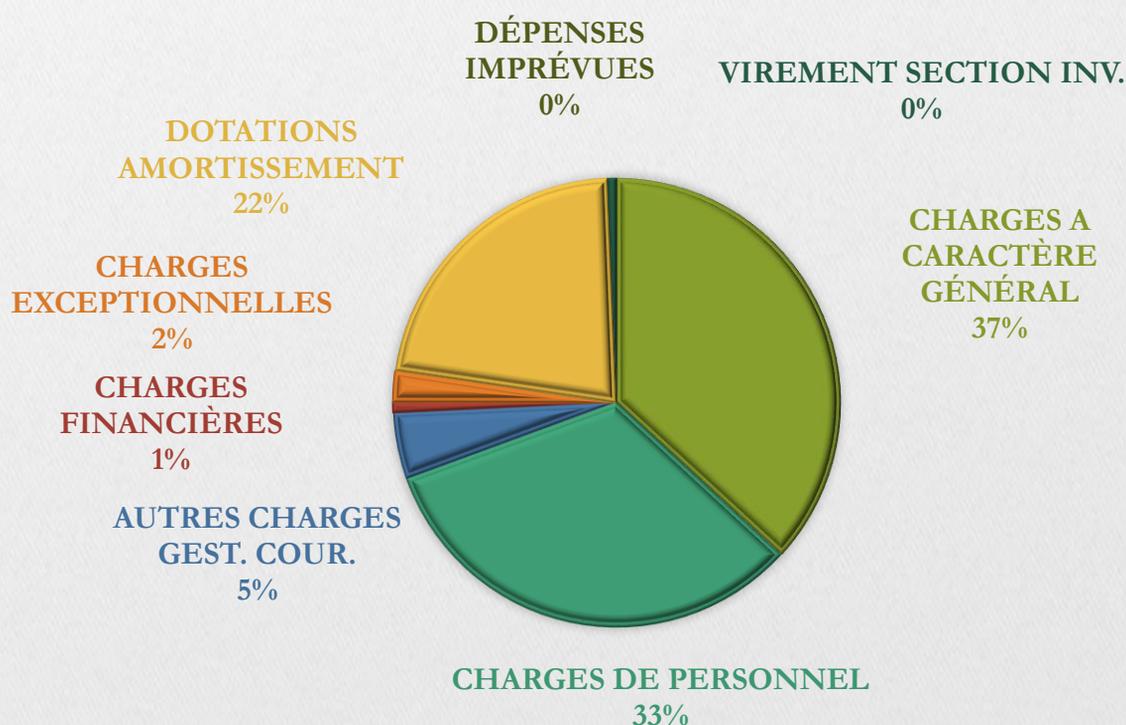


BILAN FINANCIER

BP - Fonctionnement

Section Dépenses

	BP 2021
CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	181 361,84 €
CHARGES DE PERSONNEL	160 938,88 €
AUTRES CHARGES GEST. COUR.	23 710,00 €
CHARGES FINANCIÈRES	3 617,75 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 135,00 €
DOTATIONS AMORTISSEMENT	108 711,86 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	0,00 €
VIREMENT SECTION INV.	3 100,00 €
TOTAL SECTION	492 575,33 €

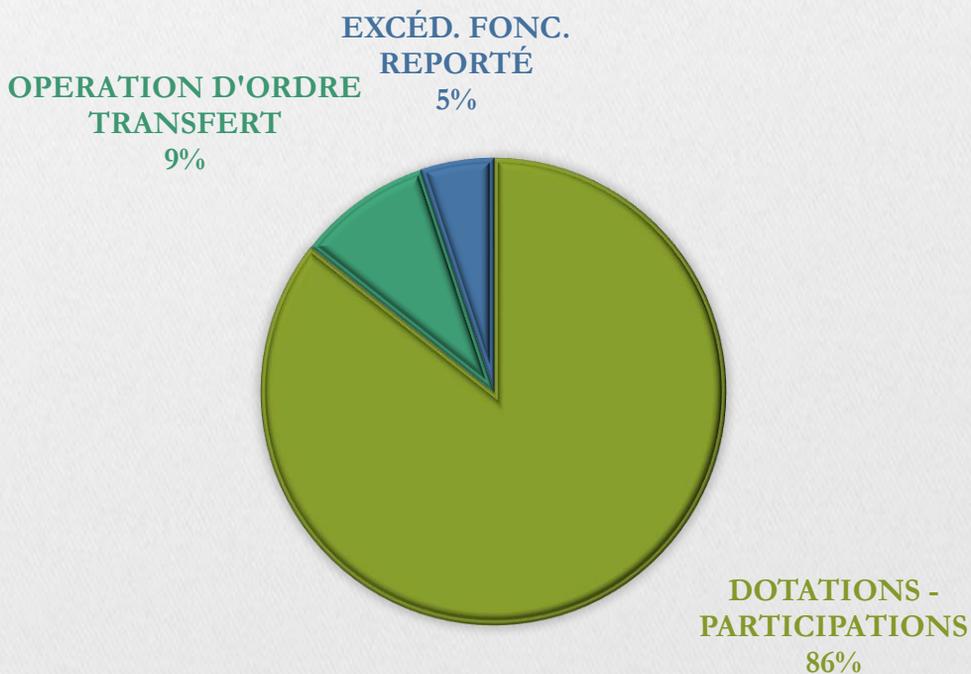


BILAN FINANCIER

BP - Fonctionnement

Section Recettes

	BP 2021
ATTENUATION DE CHARGES	0,00 €
PRODUITS DE SERVICES	0,00 €
DOTATIONS - PARTICIPATIONS	421 783,00 €
AURTES PRODUITS	0,00 €
PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €
OPERATION D'ORDRE TRANSFERT	45 775,17 €
EXCÉD. FONC. REPORTÉ	25 017,16 €
TOTAL SECTION	492 575,33 €

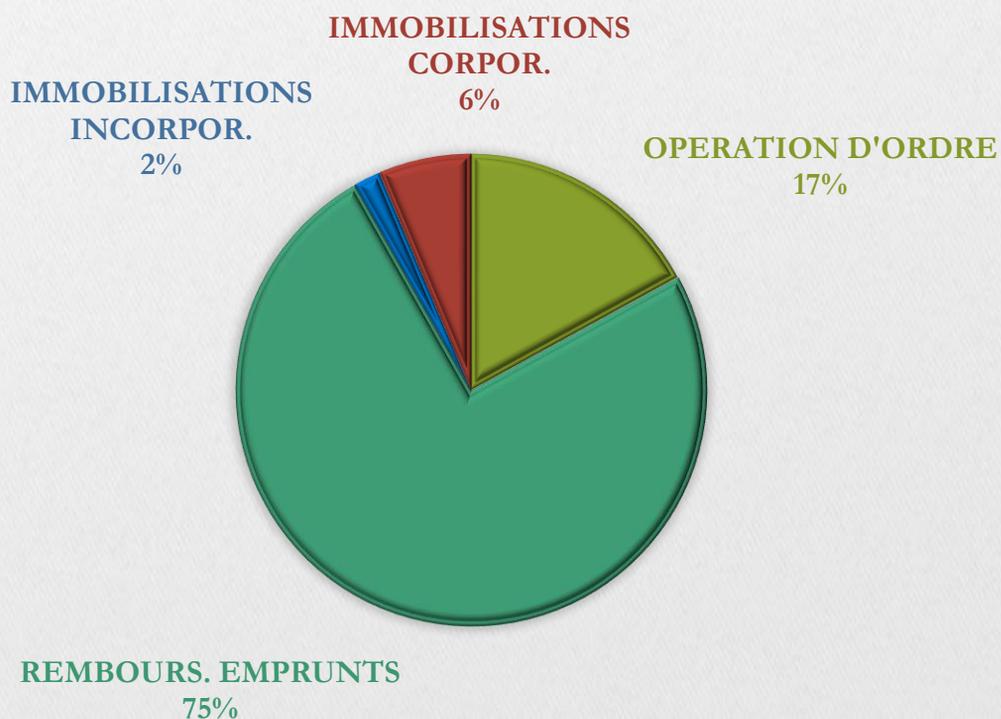


BILAN FINANCIER

CA - Investissement

Section Dépenses

	CA 2021
OPERATION D'ORDRE	44 916,04
REBOURS. EMPRUNTS	196 810,50
IMMOBILISATIONS INCORPOR.	4 860,00
IMMOBILISATIONS CORPOR.	16 736,75
TOTAL DEPENSES	263 323,29 €

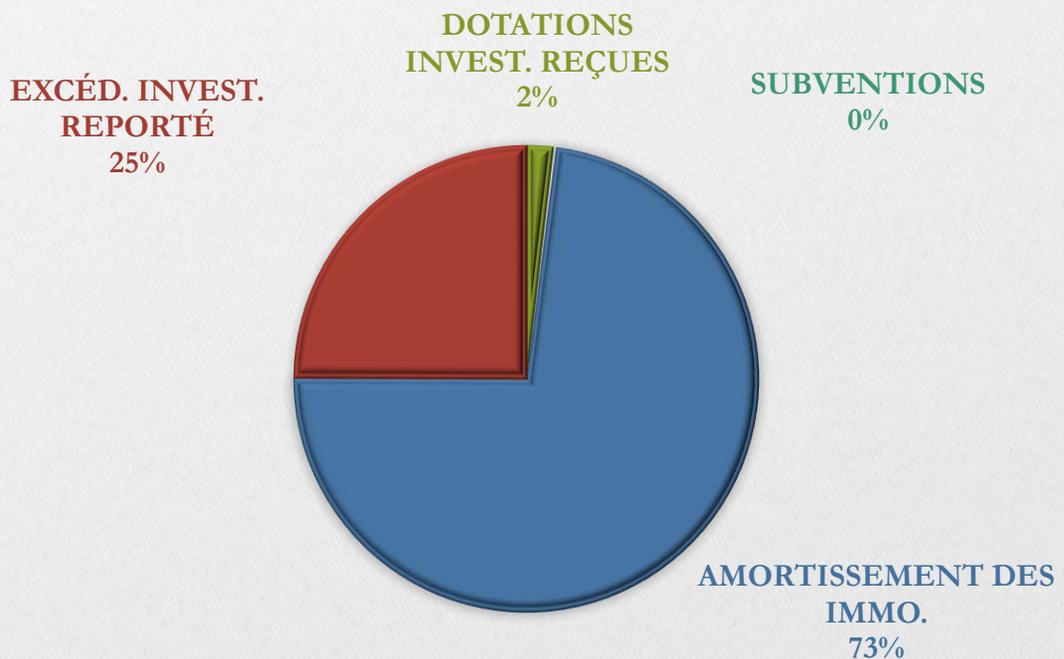


BILAN FINANCIER

CA - Investissement

Section Recettes

	CA 2021
DOTATIONS INVEST. REÇUES	7 119,23 €
SUBVENTIONS	867,00
AMORTISSEMENT DES IMMO.	283 711,86
RECETTES DE L'EXERCICE	291 698,09 €
EXCÉD. INVEST. REPORTÉ	96 869,52
TOTAL RECETTES 2021	388 567,61



Résultat exercice

+ 28 374,80 €

Résultat + N-1

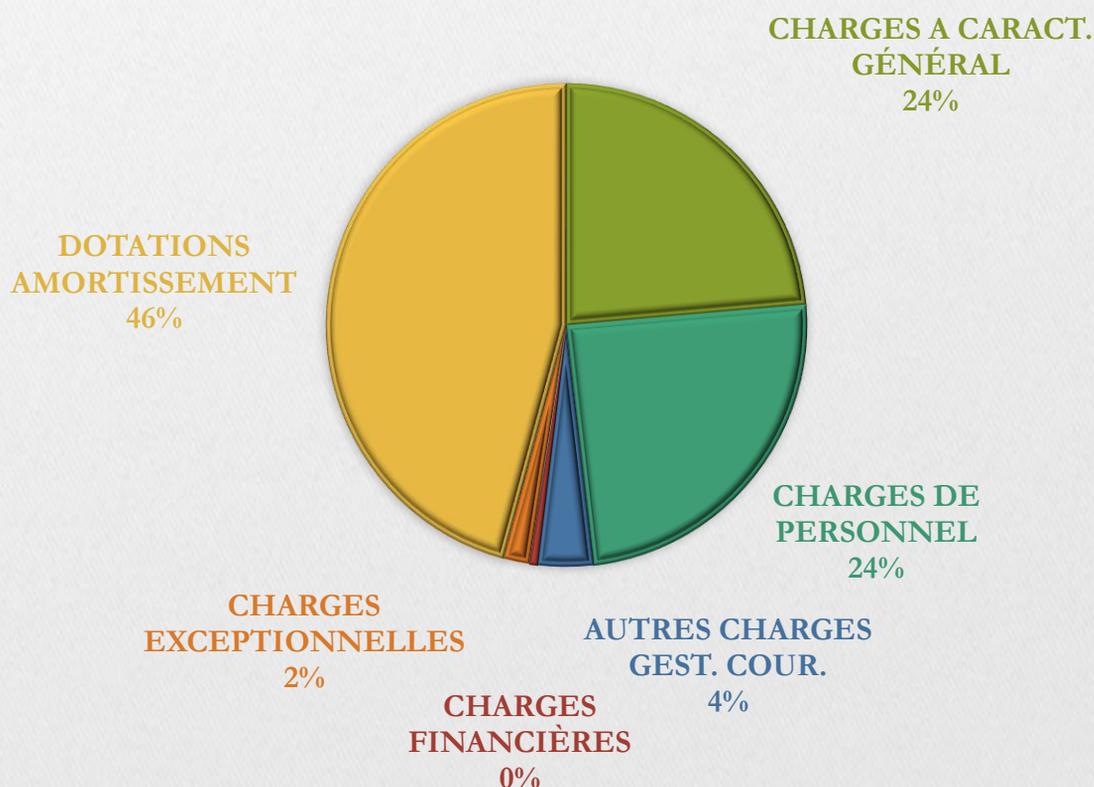
+ 125 244,32 €

BILAN FINANCIER

CA – Fonctionnement

Section Dépenses

	CA 2021
CHARGES A CARACT. GÉNÉRAL	146 435,71 €
CHARGES DE PERSONNEL	152 059,61 €
AUTRES CHARGES GEST. COUR.	23 084,39 €
CHARGES FINANCIÈRES	3 547,92 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 886,90 €
DOTATIONS AMORTISSEMENT	283 711,86 €
TOTAL DÉPENSES	619 726,39 €

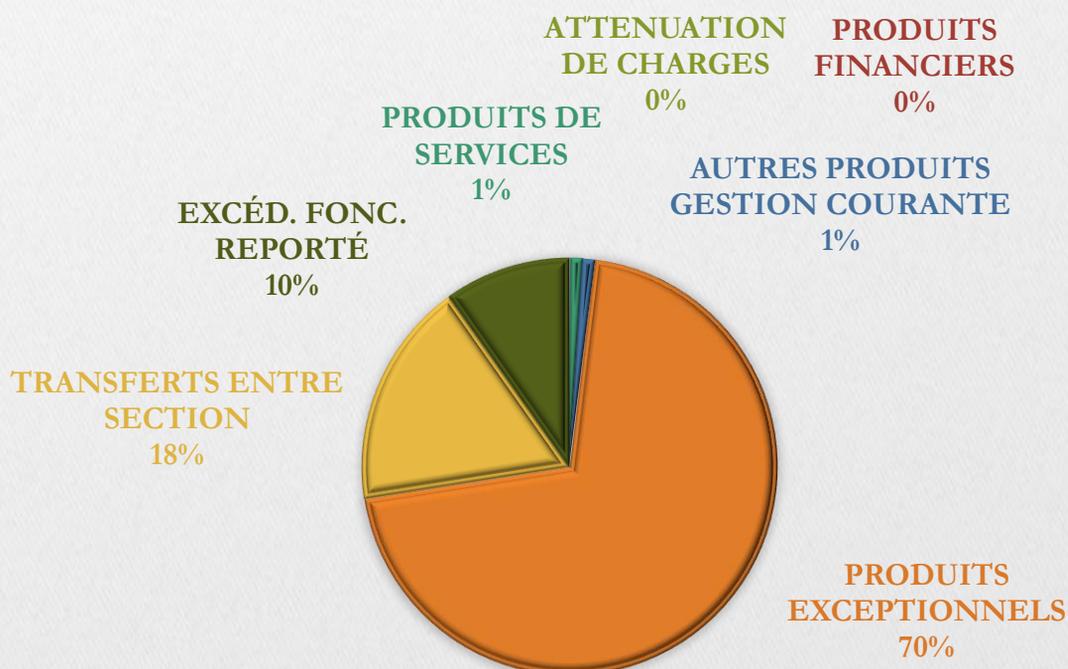


BILAN FINANCIER

CA – Fonctionnement

Section Recettes

	CA 2021
ATTENUATION DE CHARGES	242,38 €
PRODUITS DE SERVICES	2 249,11 €
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	2 436,22 €
PRODUITS FINANCIERS	13,20 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	179 801,02 €
TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	44 916,04 €
TOTAL EXERCICE	651 306,88 €
EXCÉD. FONC. REPORTÉ	25 017,16 €
TOTAL RECETTES 2021	676 324,04 €



Résultat exercice + 31 580,49 €

Résultat + N-1 + 56 597,65 €

BILAN FINANCIER

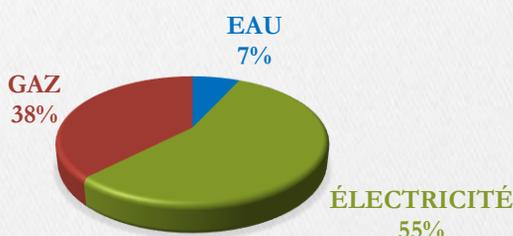
Etat des dépenses de maintenance et d'énergie

Consommations d'énergies

	2018	2019	2020	2021
EAU	4 463,39 €	7 172,73 €	5 453,80 €	5 204,38 €
ÉLECTRICITÉ	44 934,44 €	43 990,92 €	39 196,19 €	42 256,58 €
GAZ	20 008,87 €	42 187,83 €	34 473,34 €	28 633,58 €
Total consommations énergétiques	69 406,70 €	93 351,48 €	79 123,33 €	76 094,54 €

En 2021, des écritures de régularisation, concernant des factures de 2014 à 2020, ont été enregistrées pour un montant total de 22 970,20 €.

2021



Contrats de maintenance

	2018	2019	2020	2021
BERGER LEVRAULT	1 228,42 €	2 783,64 €		7 806,00 €
Bureau service	436,80 €	507,60 €	587,70 €	882,32 €
Assurances	4 921,93 €	4 828,31 €	5 373,04 €	5 592,05 €
BUREAU VERITAS	3 787,89 €	3 509,05 €	4 390,84 €	4 002,96 €
Eurofeu - Controle Extincteurs	1 140,75 €	1 364,44 €	1 704,63 €	1 405,19 €
Sicli	598,91 €	634,24 €	652,93 €	666,91 €
Nervet Brousseau	718,44 €	731,94 €	751,70 €	751,70 €
Parc Espace	3 528,00 €	3 527,29 €		3 456,00 €
Eiffage - Maintenance	1 679,97 €	1 750,88 €	1 776,16 €	1 758,88 €
Eiffage - Réparations	718,20 €	1 265,52 €		7 332,22 €
Défibril				288,00 €
Total frais d'entretien annuel	18 759,31 €	20 902,91 €	15 237,00 €	33 942,23 €

BILAN FINANCIER

Etat des emprunts

Prêts en cours	montant initial	durée en mois	Échéances	part capital	part intérêt	remboursement annuel	Fin
CREDIT MUTUEL	400 000,00 €	180	octobre	34 906,21 €	1 448,61 €	36 354,80 €	31/10/2021
<i>↳ Construction Maison des Associations</i>							
CREDIT AGRICOLE	150 000,00 €	18	4 trimestres		975,00 €	3 900,00 €	05/02/2022
<i>↳ Aménagement Stade - Terrain synthétique + piste athlétisme</i>							
CAISSE D'EPARGNE	150 000,00 €	192	4 trimestres	11 904,29 €	1 699,46 €	13 603,75 €	25/03/2024
<i>↳ Travaux divers</i>							

Remboursements 2021	montant initial	Annuité	part capital	part intérêt	Fin
CREDIT MUTUEL	400 000,00 €	36 354,82 €	34 906,21 €	1 448,61 €	Soldé
CREDIT AGRICOLE	150 000,00 €	151 948,23 €	150 000,00 €	1 948,23 €	Soldé
CAISSE D'EPARGNE	150 000,00 €	13 603,75 €	11 904,29 €	1 699,46 €	25/03/2024
Total remboursement 2021		201 906,80 €	196 810,50 €	5 096,30 €	

TRAVAUX 2021

ALVAREZ

Dalle ciment pose chalet foot → 3 802,50 €

CENTRE ALARME

Pose caméras vidéosurveillance 2^{ème} phase → 4 423,54 €

CAP ANTIGONE

Achat PC portable télétravail → 2 194,80 €

LEGALLAIS

Organigramme clés salles Petiot + Lesoudier + Leblond → 1 155,74 €

QUINCAILLERIE BEAUCERONNE

Achat meuleuse service technique → 133,51 €

DEFIBRIL

Pose défibrillateurs salle Leblond + Stade → 2 972,76 €

CENTRE ALARME

Achat écran vidéosurveillance → 321,12 €

LES 3 S

Achat filets foot → 568,90 €

CITEOS

Remplacement éclairage Tennis → 1 163,88 €

GEFA

Relevé topographique Tennis + Plan division Pavillon → 2 140,00 €

TRAVAUX EN REGIE

Peinture cuisine Leblond + rénovation sol DOJO
+ divers réparations → 2 140,87€

TOTAL TRAVAUX 2021 → 21 157,62 €

Délibérations 2021

Réunion du	OBJET	VISA PRÉF
17-févr.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ D1-2021 - Règlement intérieur SCSL ➤ D2-2021 - Tarifs spéciaux 2021 ➤ D3-2021 - Délégation CNAS - Agent ➤ D4-2021 - Autorisation de mandatement - section investissement avant vote BP 2021 ➤ D5-2021 - Modification Statuts SCSL ➤ D6-2021 - Participation protection sociale Santé-Prévoyance 	28-févr.
22-mars	<ul style="list-style-type: none"> ➤ D7-2021 - DOB 2021 	3-avr.
12-avr.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ D8-2021 - Compte de Gestion 2020 ➤ D9-2021 - Compte administratif 2020 ➤ D10-2021 - Affectation des résultats 2020 ➤ D11-2021 - Participations des communes 2021 ➤ D12-2021 - BP 2021 avant BP 2022 ➤ D13-2021 - Mise en place du télétravail 	24-avr.
29-juin	<ul style="list-style-type: none"> ➤ D14-2021 - Adhésion au groupement de commandes d'achat d'énergie 2023 ➤ D15-2021 - Motion de soutien Perception Maintenon ➤ D16-2021 - DM N°1 - BP 2021 	04-juil
13-oct	<ul style="list-style-type: none"> ➤ D17-2021 - Convention de Gardiennage - CCPEDIF 2021/2023 ➤ D18-2021 - Convention de mise à disposition des installations sportives au Lycée F. D'AUBIGNE 	18-oct
13-déc	<ul style="list-style-type: none"> ➤ D19-2021 - Autorisation de mandatement - section investissement avant vote BP 2022 ➤ D20-2021 - DM N°2 - BP 2021 ➤ D21-2021 - Tarifs location salles 202 ➤ D22-2021 - Règlements salles et installations sportives du SCSL 	17-déc



L'accueil et
le secrétariat
du Syndicat

La salle polyvalente Maurice LEBLOND



La maison des associations



Salle cèdre



Salle forsythia



La salle omnisport Pierre PETIOT

Entrée



Dojo



Salle tennis de table



L'espace LESOUDIER



Couloir d'entrée



Salle Bouton d'Or



Salle Coquelicot

Le stade Louis ROCHE



Skate Parc

Terrains tennis



Le stade Louis ROCHE



Terrain d'honneur

Terrain synthétique



La piste d'athlétisme



FIN